

Mairie

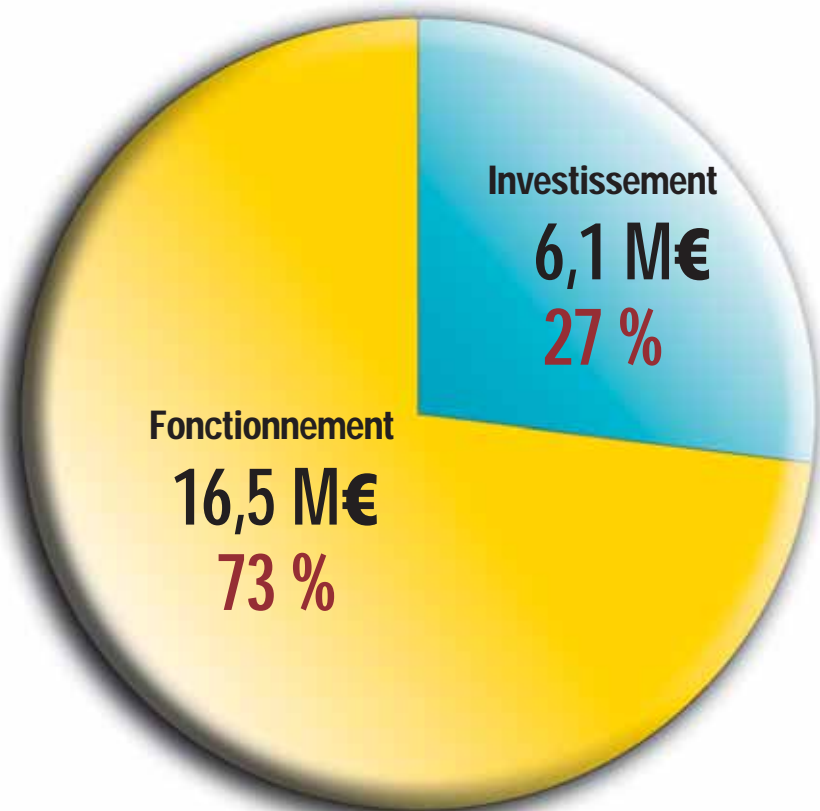
DE MONTBRISON ET MOINGT

Le budget 2009

Adopté le 17 décembre 2008, le budget ville 2009 est de 22,6 millions d'euros. 16,5 millions d'euros seront consacrés au fonctionnement et 6,1 millions à l'investissement. Il faut ajouter à cela les budgets annexes du service des eaux (2,5 millions d'euros), de la Régie des restaurants (574 000 euros), du Foyer Résidence Personnes Agées (681 000 euros) et du Foyer d'hébergement (FJT, 290 000 euros).

Le budget ville

investissement fonctionnement



Edito



Sylviane Lassablière,
Adjointe
aux finances

Pour sa première année de plein exercice, en dépit de charges importantes dues à notre statut de ville centre, notre Municipalité s'est fixée un ensemble d'orientations fortes afin de satisfaire les besoins les plus essentiels des Montbrisonnais et des Moingtains.

Nous avons donc fait le choix de :

- Maîtriser le budget de fonctionnement malgré le désengagement annoncé de l'Etat et l'augmentation mécanique de certains postes : dépenses d'énergie et de carburant, celles conditionnées par des réformes imposées et des mises aux normes dans certains bâtiments municipaux.
- Optimiser le fonctionnement des bâtiments et équipements municipaux, ainsi que les services apportés au quotidien à la population et aux associations locales.
- Répondre aux problématiques sociales dans notre ville par une Analyse des Besoins Sociaux.
- Apporter de nouveaux équipements publics aux Montbrisonnais et Moingtains, afin de satisfaire des demandes d'activités de sports et de loisirs ainsi que de services dans le domaine de la petite enfance.
- Développer l'activité économique et commerciale de notre ville.
- Organiser la ville de demain pour améliorer notre cadre de vie : Plan Local d'Urbanisme, mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, rénovation des voiries... ■

Les recettes en 2009

Les dotations et compensations de l'Etat pour la première fois en baisse 4,2 millions d'euros

Si la dotation de base par habitant (sur une base de 15 143 habitants) sera en légère hausse, de même que la dotation de compensation et dotation de solidarité urbaine, au global la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sera pour la première fois en recul à Montbrison (-0,22%).

Lors du débat d'orientations budgétaires, Liliane Faure a alerté le conseil municipal sur cette tendance : « *Les collectivités locales vont être impactées dans leur fonctionnement, alors qu'elles assurent 73 % de l'investissement public en France, et ne pèsent que 10 % de la dette de l'Etat. Il ne faudrait pas que les transferts de charges de l'Etat réduisent les capacités d'investissement des collectivités. Nous avons des inquiétudes fortes à ce niveau...* »

Mais la population de Montbrison et Moingt en hausse !

Ces estimations seront sans doute nuancées par la publication en fin d'année 2009 des nouveaux chiffres de recensement qui devraient permettre une révision à la hausse de certaines de ces dotations.

En effet, la population continue de régulièrement augmenter à Montbrison. D'après les dernières informations de l'INSEE, Montbrison et Moingt comptaient 15 924 habitants au 31 décembre 2006, contre 15 143 pour le recensement 1999, ce qui place notre ville au cinquième rang dans la Loire !

Les impôts directs n'augmentent pas cette année

5,2 millions d'euros

Contrairement à plusieurs grandes villes de la Loire, confrontées comme Montbrison à la baisse des dotations d'Etat, la nouvelle Municipalité a fait le choix de conserver les taux communaux 2008 en matière de taxe d'habitation (14,55 %), taxe sur le foncier bâti (18,83 %) et foncier non bâti (31,62 %).

La taxe professionnelle n'apparaît plus en recettes car elle a été basculée en 2004 à la communauté d'agglomération Loire Forez. Les entreprises locales ont d'ailleurs bénéficié de ce transfert, car alors qu'elle s'élevait à 18,16 % en 2003, elle s'établit désormais à 14,98 %, autre taux inchangé.

Il est intéressant de noter que les taux appliqués à Montbrison et Moingt demeurent inférieurs à ceux appliqués dans les communes de notre strate démographique dans la Loire : moins 4,53 % pour la TH, moins 13,82 % pour le foncier bâti et moins 46,32 % pour le foncier non bâti. Le produit de l'impôt direct reste donc très inférieur à celui des villes de même strate.

Cependant, les recettes de la fiscalité augmenteront de 3,5 % en raison du coefficient de revalorisation annuelle des bases fixé par l'Assemblée nationale et l'augmentation du nombre de foyers à Montbrison et Moingt.

Les autres recettes

5,1 millions d'euros

En 2009, le fonds de compensation de la TVA devrait rapporter environ 847 000 euros à la Ville.

La communauté d'agglomération Loire Forez versera 3,2 millions d'euros au titre de l'attribution de compensation des charges transférées et 54 000 euros pour la dotation de solidarité communautaire. La Ville empruntera 1 million d'euros cette année.

2009 : 6,1 millions d'investissements

Montbrison-Moingt reste dans une dynamique d'investissement, et la commune prévoit d'investir environ 30 millions d'euros au cours de cette mandature (2009-2014)

Patrimoine historique 847 800 euros

Les élus de la Municipalité attachent une grande importance à l'entretien et la mise en valeur du patrimoine de notre ville.

C'est à leurs yeux une question d'image, ces rénovations devant renforcer le rayonnement de Montbrison et Moingt, dans la Loire, voire-au-delà.

Principaux investissements :

- Poursuite du programme de restauration de la collégiale : mise aux normes de la chaufferie, réfection de toitures, restauration de vitraux et réparation de l'orgue : 523 000 euros.
- Réhabilitation de la chapelle Sainte-Eugénie : 200 000 euros.
- Réfection de l'installation électrique et de vitraux de l'église Saint-Julien : 50 000 euros.



- Changement des huisseries extérieures du musée d'Allard (1^{ère} tranche) : 48 800 euros.
- Centre musical Pierre Boulez (salle de danse, mur de soutènement) : 26 000 euros.

Petite enfance et jeunesse 1,25 million d'euros

Le désir des élus est d'accompagner chaque Montbrisonnais et chaque Moingtis à toutes les étapes de leur vie.

Des besoins importants ont notamment été pointés dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse.

Le budget, pour quoi faire ?

Principaux investissements :

- Création d'un deuxième jardin d'enfants à Moingt : 350 000 euros.



- Etude sur les structures d'accueil de la jeunesse dans la ville : 15 000 euros.

- Lancement des travaux de la Maison des Jeunes et de la Culture, à l'espace des Jacquins (1^{ère} tranche) : 712 000 euros

- Programme de travaux et d'acquisition de matériels dans les écoles : 182 000 euros.

Urbanisme et voiries

1,38 million d'euros

Réorganiser la ville, telle est l'ambition de la nouvelle Municipalité qui a engagé un Plan Local d'Urbanisme, document fondateur pour les quinze années qui se présentent à nous !

Principaux investissements :

- Engagement d'études pour le Plan Local d'Urbanisme : 70 000 euros.

- Réalisation du programme annuel de rénovation de voiries et trottoirs (162 000 euros), d'aménagement de ronds points (330 000 euros, Borne et avenue de Saint-Etienne), d'espaces verts (102 000 euros) et réfection de l'éclairage public (75 000 euros), acquisitions foncières et démolitions (426 000 euros).

- Création de nouvelles voies avec Participation aux Voiries et Réseaux (Palais, Prés fleuris, Randin, les Piorons, les Tulipes) : 224 000 euros. Dans ce chapitre, il faut aussi rappeler les travaux de voirie communautaires pour les chaussées de Montbrison et Moingt qui ont été basculées dans le giron de Loire Forez, pour un total important de 372 000 euros.

Espaces publics

402 000 euros

Rendre la ville plus agréable, à la fois pour ses habitants mais aussi ses visiteurs, un autre objectif de la Municipalité qui va engager en 2009 divers travaux d'aménagement d'espaces publics.

- Jardin d'Allard : réfection des toilettes publiques, du kiosque à musique, du bassin et de la gloriette, aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Orangerie : 90 000 euros.



- Réfection des toilettes publiques de la place Bouvier et branchements forains : 47 000 euros.

- Orangerie (aménagement et création d'une salle de réception) : 130 000 euros.



- Travaux dans les cimetières (1^{ère} tranche) : création d'ossuaires, d'un columbarium à Moingt, de cases pour stockage de matériaux : 25 000 euros.



- Mise sous terre de certaines colonnes de collecte du verre et regroupement de bacs à ordures ménagères : 110 000 euros.

Sports et loisirs

591 000 euros

La Municipalité souhaite améliorer et développer les équipements et structures d'accueil au bénéfice de tous les Montbrisonnais et Moingtains dans le domaine du sport, des loisirs...

- Création d'une piste d'athlétisme (1^{ère} tranche) : 200 000 euros.



- Travaux de rénovation dans les stades, gymnases et salles de sport : réfection des tribunes et du parquet de la salle JP Cherblanc (147 000 euros), création d'une petite halle sur le terrain Volle (50 000 euros), aménagement d'un accès au tennis pour les personnes à mobilité réduite (40 000 euros), réalisation d'une étude (15 000 euros) pour le possible aménagement d'équipements sportifs comme un boulodrome couvert, un terrain synthétique, mises aux normes (54 000 euros), acquisition de matériels et mobiliers sportifs (85 500 euros)...



Travaux d'aménagement pour des associations

233 000 euros

Le soutien aux associations sera encore renforcé cette année par des subventions de fonctionnement.

Mais des travaux d'aménagement vont aussi être engagés en investissement dans des lieux occupés par des associations.

- Travaux d'aménagement aux jardins ouvriers (remplacement de cabanes, d'une pompe et d'une cuve de stockage) : 28 000 euros.

- Rénovation du local annexe du lieu de culte musulman : 72 000 euros.

- Travaux de fermeture du préau du centre social (85 000 euros).



- Travaux à la Diana pour la conservation des documents anciens (48 500 euros).

Les autres investissements importants concernent les travaux d'entretien et d'amélioration menés chaque année dans les écoles qui sont la propriété de la commune.

En 2009, la Ville procédera à la réfection des locaux de l'inspection primaire. A titre interne, la Ville doit aussi accomplir des travaux de mise aux normes au Centre Technique Municipal et pour de nombreux ascenseurs, remplacer différents matériels (dont bancs publics et poubelles) qui ont subi des dégradations ou l'usure du temps...



Les charges de fonctionnement sous contrôle

Malgré la hausse de l'inflation (près de 2%) et la progression de certaines dépenses de carburants et liées aux combustibles domestiques, le budget 2009 sera marqué comme en 2008 par un souci des élus de maîtrise de ces dépenses de fonctionnement dont les charges de personnel représentent la plus grande part, comme dans toutes les collectivités. Ainsi, elles restent inférieures à celles des communes de la même strate démographique (927 euros par habitant).

Sur la durée de la mandature (2009-2014), ces charges de personnel devraient évoluer faiblement, de l'ordre de 2,4 % par an.

Services nouveaux à la population, charges nouvelles

Néanmoins, la Municipalité a mis en place en 2008 ou s'apprête à le faire en 2009 de nouveaux services à la population qui engagent inmanquablement des dépenses de fonctionnement et de personnel.

Ce sera le cas pour l'espace Guy-Poirieux avec une visibilité sur une année pleine de fonctionnement pour les associations, les entreprises et les institutions, le nouveau gymnase livré en ce mois de janvier et le deuxième jardin d'enfants programmé à Moingt dans les locaux de l'ancienne mairie.

D'autres dépenses nouvelles sont à intégrer dans ce budget, comme la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux, un état des lieux là encore indispensable mais qui n'a jamais été réalisé pour Montbrison et Moingt, la mise en place d'un deuxième car sur le circuit de Moingt en raison du succès de ce service de transport scolaire, la hausse du budget du théâtre des Pénitents en corrélation avec l'augmentation notable des subventions publiques, une redevance spéciale liée à la collecte des ordures ménagères, diverses participations de la commune à des syndicats (SIEL, SDIS) et des organismes ou encore les aides aux associations qui progressent elles aussi de près de 6 % en 2009 pour un total d'environ 2,8 millions d'euros.

Une situation financière saine

Une épargne nette de 1,4 million d'euros
Une dette par habitant sous les 400 euros

Malgré la crise des marchés et la morosité ambiante qui touchent bon nombre de communes, notamment dans la Loire, Montbrison peut envisager l'avenir avec sérénité.

La Municipalité a en effet hérité d'une bonne situation financière. En 2008, selon les premières estimations, la Ville dégagerait un excédent brut courant de plus de 3 millions d'euros.

L'annuité de la dette s'élevant à environ 1,1 million d'euros, la commune pourrait dégager une épargne nette très positive de 1,4 million d'euros et une capacité totale d'autofinancement de 1,8 million d'euros !

La dette de la ville est en baisse constante et significative, passée de 3,4 millions d'euros en 2002 à 1,7 million en 2007. La dette par habitant a logiquement suivi la même courbe, elle s'établissait à 433 euros par habitant fin 2007 et passera sous la barre des 400 euros en 2009 (397). Fin 2007, l'annuité de la dette par habitant est ainsi tombée à 114 euros par habitant, contre 137 euros pour les villes de même strate.

Sur la base d'un remboursement de capital stable, cette tendance devrait se confirmer durant toute cette mandature municipale (le montant de l'annuité sera de 71 euros par habitant, contre 75 euros en 2009), en dépit des 33 millions d'investissements nécessaires pour financer les nouveaux équipements majeurs de notre ville en attente depuis trop longtemps, la remise à niveau nécessaire d'une partie importante du patrimoine de la ville et des espaces publics et pour couvrir les nouveaux emprunts mobilisés à cet effet.

Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Investissement

Dépenses



Recettes

